

PROCÈS-VERBAL d'une réunion du conseil d'administration d'**INGÉNIEURS CANADA** (l'« organisation ») tenue dans les bureaux de Gowling WLG (Canada) LLP, 160, rue Elgin, bureau 2600, Ottawa (Ontario) le 30 janvier 2017, à 11 h.

PRÉSENTS : Jeff Holm

Russ Kinghorn
Terry Brookes
Connie Parenteau
Larry Staples
David Lynch
Dwayne Gelowitz
Digvir Jayas
Annette Bergeron
David Brown
George Comrie
Rakesh Shreewastav
Zaki Ghavitian
Sandra Gwozdz
Darryl Ford
Sarah Devereaux
Nazmi Lawen
Bill Hunt
Chris Roney

Ces personnes constituent le quorum des administrateurs de l'organisation.

Sont également présentes avec le consentement des administrateurs :

Sarah Licha, consultante à ESpace HR
Elisa Scali, partenaire chez Gowling WLG (Canada) LLP
Melissa Bastarache, partenaire chez Gowling WLG (Canada) LLP
Karen Ethier, assistante judiciaire chez Gowling WLG (Canada) LLP

Le président de l'organisation, Chris Roney, préside la réunion et Karen Ethier, de Gowling WLG (Canada) LLP agit à titre de secrétaire.

Étant donné qu'il y a quorum et que tous les administrateurs ont reçu un avis de convocation conformément au Règlement administratif de l'organisation, le président déclare que l'assemblée est légalement constituée pour le traitement d'affaires.

OUVERTURE DE LA RÉUNION

Le président ouvre la réunion et accueille les participants.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

À la suite d'une motion dûment présentée, appuyée et adoptée à l'unanimité, la résolution

suivante est adoptée :

IL EST RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit approuvé, sous réserve de l'ajout de deux points, à savoir :

1. Que l'organisation présente ses condoléances aux familles des victimes de la fusillade qui a eu lieu dans une mosquée de Québec;
2. Que l'organisation présente ses condoléances aux Amyotte pour la perte de leur fils Matthew.

CONFLITS D'INTÉRÊTS DES ADMINISTRATEURS

Le président demande que tout administrateur se trouvant en situation de conflit d'intérêts le déclare. Aucun administrateur ne déclare de conflit de la sorte.

CONDOLÉANCES

À la suite d'une motion dûment présentée, appuyée et adoptée à l'unanimité, la résolution suivante est adoptée :

IL EST RÉSOLU QUE l'organisation présente ses condoléances aux familles des victimes de la fusillade de la mosquée de Québec, ainsi qu'aux Amyotte pour la perte de leur fils Matthew Amyotte.

HUIS CLOS

À la suite d'une motion dûment présentée, appuyée et adoptée à l'unanimité, la résolution suivante est adoptée :

IL EST RÉSOLU QUE le reste de la réunion se tienne à huis clos.

(La séance à huis clos a lieu.)

RETOUR À LA RÉUNION OUVERTE

À la suite d'une motion dûment présentée, appuyée et adoptée à l'unanimité, la résolution suivante est adoptée :

IL EST RÉSOLU QUE la réunion ouverte reprenne, étant entendu que les participants doivent préserver le caractère confidentiel des décisions prises pendant la séance à huis clos jusqu'à ce que le président fasse une annonce publique.

CLÔTURE DE LA RÉUNION

Le président remercie les administrateurs d'avoir pu participer à la réunion malgré un si court préavis. L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est close à 12 h 45 à la suite d'une motion dûment présentée, appuyée et adoptée à l'unanimité.

Président

PROCÈS-VERBAL PROTÉGÉ POUR LE HUIS CLOS